

Projet d'avion stratégique de transport et de ravitaillement en vol (ASTRV)

Soutien en service – Invitation à se qualifier (ISQ)

W847A-200275/L

Modification 002

La modification 002 vise à aborder les éléments suivants :

A) Répondre aux questions soulevées par l'industrie.

A) Répondre aux questions soulevées par l'industrie.

Q5)

Paragraphe 2.1.b de l'annexe A (page 17 de 29) du lot de travaux de soutien matériel indique que les « répondants » doivent soumettre avec leur réponse :

- b) Dossiers et description (p. ex. manuel des processus de maintenance ou manuel des processus spécifiques de soutien logistique) de l'expérience du fournisseur dans la gestion de pièces aéronautiques, y compris des assemblages complexes (p. ex. moteurs, GAP, trains d'atterrissage, gouvernails, volets, inverseurs de poussée).

Annexe D du MANUEL DE NAVIGABILITÉ TECHNIQUE (MNT) C-05-005-001/AG-001 de la MDN indique que pour être accrédité comme ORGANISME DE SOUTIEN DU MATÉRIEL ACCEPTABLE (OSMA), les dispositions suivantes s'appliquent :

- 1) Critères d'éligibilité. Pour être jugé acceptable comme OSMA par l'ANT, un organisme doit satisfaire aux exigences indiquées à la section 2 du présent chapitre (1.4.2).
- 2) Manuel des procédés de soutien du matériel (se reporter au 1.4.2.S1.3). Pour être jugé acceptable par l'ANT, un organisme doit posséder un Manuel des procédés de navigabilité (MPN), qui satisfait les exigences du 1.4.2. Le MPN au sein d'un OSMA est un manuel des procédés de soutien du matériel (MPSM).

Plutôt que de soumettre de nombreux documents (dont certains sont volumineux) relatifs aux processus et procédures de soutien matériel, pourriez-vous s'il vous plaît confirmer si la preuve d'accréditation en tant qu' OSMA répond aux exigences en matière de preuves documentaires mentionnées au paragraphe 1 ci-dessus (par exemple, une copie de l' OSMA de la DNASST certificat d'accréditation). Des preuves descriptives de l'expérience seront également fournies dans le récit de réponse qui l'accompagne.

R5)

La preuve d'accréditation en tant qu'OSMA ne constitue pas une preuve suffisante pour répondre aux exigences de cette ISQ. Pour être admissibles, les répondants doivent fournir :

- b) Dossiers et description (p. ex. manuel des processus de maintenance ou manuel des processus spécifiques de soutien logistique) de l'expérience du fournisseur dans la gestion de pièces aéronautiques, y compris des assemblages complexes (p. ex. moteurs, GAP, trains d'atterrissage, gouvernails, volets, inverseurs de poussée).

Q6)

En ce qui concerne le sujet de l'ISQ pour le programme ASTRV, il n'est pas clair où résidera le rôle de l'OTA, en particulier la planification/l'ordonnancement de la maintenance et la gestion des dossiers des aéronefs. Pouvez-vous préciser si ce rôle de gestion de la navigabilité incombera à l'entrepreneur sélectionné pour le lot de travaux de soutien à la maintenance, au FEO (par l'intermédiaire du lot de travaux de soutien technique du FEO), à l'ARC ou à une autre option non encore divulguée ?

R6)

Les rôles des ATO seront spécifiés dans le brouillon de demande de propositions.

Q7)

Je voudrais confirmer que la date et l'heure de clôture sont bien le 15 mars 2024 à 14h00 HNE. La raison pour ma question est que nous avons discuté avec d'autres parties intéressées et quelques-unes d'entre elles ont déclaré que cette date avait été prolongée jusqu'au 29 mars 2024 à 14 heures.

La page Web sur la troisième session virtuelle d'engagement de l'industrie du soutien en service à long terme pour le projet d'Avion stratégique de transport et de ravitaillement en vol (ASTRV) en service indique une date du 29 mars 2024 à 14h00. Cette séance de mobilisation a eu lieu en décembre 2023 et nombreux participants se demandent si cette date de prolongation était réellement censée concerner l'ISQ, et non la séance de mobilisation.

<https://achatscanada.canada.ca/fr/occasions-de-marche/appels-d-offres/cb-592-14586905>

La date sur la page Web de l'ISQ indique toujours clairement que la date limite est le 15 mars 2024 à 14h00 HNE. <https://achatscanada.canada.ca/fr/occasions-de-marche/appels-d-offres/cb-348-95809403>.

R7)

La date de clôture indiquée sur l'affichage de l'ISQ est la date de clôture correcte pour l'ISQ : le 15 mars 2024 à 14h00 HNE.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE L'ISQ DEMEURENT INCHANGÉES.